

Etudier en France

Bourse de court séjour



Livret du candidat

Année 2019

Francouzský institut v Praze
Vědecká a univerzitní sekce
Štěpánská 35, 111 21 Praha 1
T +420 221 401 011
www.ifp.cz / ifp@ifp.cz

**INSTITUT
FRANÇAIS**
Prague



Présentation

L'Ambassade de France à Prague offre aux étudiants des universités tchèques la possibilité d'obtenir une bourse du Gouvernement français afin d'effectuer un [court séjour de recherche de 1 à 3 mois dans tous les domaines scientifiques](#), et notamment dans les domaines suivants (et leurs sous-disciplines) :

- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Exactes de l'Ingénieur
- Sciences Economiques et Juridiques
- Sciences Humaines et Sociales
- Médecine

Ce court séjour doit répondre à un besoin du candidat de séjourner en France : par exemple **se familiariser avec une technique ou des appareils de recherche, consulter des ouvrages** qui ne sont pas disponibles en République tchèque, **effectuer une étude sur la France** ou bien suivre une **formation spécifique** de courte durée en France.

Bien d'autres exemples pourraient être cités et les candidats qui envisagent d'effectuer un court séjour en France sont invités à prendre contact avec un responsable des bourses scientifiques (cf. la rubrique « Contact »).

Public concerné

Les étudiants des universités tchèques effectuant un doctorat ont la possibilité de se porter candidats à l'obtention d'une bourse de court séjour du Gouvernement français pour effectuer un court séjour de recherche en France.

[Vous n'avez pas besoin de parler français pour bénéficier d'une bourse.](#)

Les bourses sont ouvertes aux étudiants non francophones, à la condition que l'encadrant français précise dans sa lettre que son université est d'accord pour que les études se fassent en anglais.

Choix du lieu de séjour

Il appartient au candidat de prendre contact avec un enseignant, un chercheur ou un médecin hospitalier français susceptible d'assurer l'encadrement du court séjour.

De nombreuses coopérations et contacts existent déjà entre équipes de recherches tchèques et françaises. Il est recommandé aux étudiants de se renseigner auprès de leurs enseignants tchèques à ce sujet.

Pour trouver un organisme pour accueillir les doctorants, les sites web de [Campus France](#), de [l'ADEME](#), du [réseau CHU](#) ou encore du [Ministère de la recherche](#) peuvent se révéler utiles.

Droits auxquels ouvre la Bourse du Gouvernement Français

Le boursier reçoit une aide de 1060 euros par mois (équivalent de 27 077 CZK).

Il peut demander l'aide de Campus France dans sa recherche de logement. La durée du séjour dans le logement fourni ne peut excéder le délai pour lequel vaut la bourse.

S'il souhaite trouver son logement par ses propres moyens, il peut demander une aide financière à Campus France sur présentation d'un contrat en bonne et due forme signé avec et des quittances de loyer.

Par ailleurs, le boursier peut bénéficier d'une aide au logement (APL) s'il en fait la demande une fois sur place auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de sa commune. Le montant de cette aide dépend du loyer et des ressources du bénéficiaire.

Le transport vers la France est à la charge du boursier. Cependant, Campus France peut prendre en charge le transport du lieu d'arrivée au lieu de séjour du boursier.

Dossier de candidature

- **Un curriculum vitae** de deux pages maximum, rédigé en français ou en anglais, précisant notamment les coordonnées du candidat (adresse, numéro de téléphone et e-mail).
- une **lettre de motivation** de deux pages maximum, rédigée en français ou en anglais, précisant le projet professionnel du candidat.
- un **descriptif** de deux pages maximum, rédigé en français ou en anglais, précisant le programme détaillé du court séjour. Ce document devra impérativement indiquer les **dates et la durée du séjour***, ainsi que les **coordonnées de la personne en France chargée de l'encadrer**.
- une **lettre d'invitation du responsable français** du séjour, précisant qu'il accepte d'accueillir et d'encadrer le candidat pour la durée de son séjour, et précisant les dates et la durée du séjour.
- une **lettre du supérieur hiérarchique tchèque** (directeur de thèse pour les doctorants, directeur du laboratoire pour les post-doctorants), précisant qu'il soutient la candidature. La lettre si elle est rédigée en tchèque doit être accompagnée de sa traduction en français ou en anglais.
- un **relevé des notes les plus récentes** obtenues au cours deux dernières années d'études (pour les étudiants) avec traduction en français ou en anglais.

* **Dates de séjour** : Les courts séjours doivent commencer au plus tôt le 1er mai et se terminer au plus tard le 15 décembre 2019. Certains cas particuliers pourront être considérés si des raisons dues au déroulement de l'année académique justifient une exception. Pour des raisons administratives, les séjours devront démarrer au 1er du mois.

Les dossiers de candidature doivent parvenir par email et en un seul envoi à la Chargée de Mission Scientifique (sciences.prague@gmail.com) avant le 1^{er} février 2019, 17:00.

Merci de nous envoyer les documents demandés (format PDF de préférence) de la façon suivante :

- Sous un dossier unique compressé ayant pour titre : « **NOM Prénom – Court séjour – Catégorie** ». Nous comptons quatre catégories autour desquelles seront organisés les jurys :
 - Sciences de la vie et de la Terre et Médecine (SVT et Médecine),
 - Sciences Economiques et Juridiques (SEJ),
 - Sciences Exactes et de l'Ingénieur (SEI),
 - Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Veillez nous indiquer les initiales de la catégorie à laquelle votre projet correspond. Exemple : DUPONT Amélie – Court séjour – SEJ.

- Chaque document qui compose ce dossier doit être nommé de la façon suivante : « **NOM Prénom-nom du document (ex : DUPONT Amélie – CV)**».

Le dossier compressé avec tous les documents demandés doit être envoyé soit par e-mail à l'adresse suivante : sciences.prague@gmail.com soit par le biais d'un site de stockage / mise à disposition de documents (pour des documents plus volumineux). Dans ce dernier cas, pensez à nous communiquer le nom et l'accès au site !

Sélection des candidatures

Après la date de clôture des candidatures, le Service Scientifique et Universitaire de l'Ambassade de France effectuera une première sélection des dossiers et adressera un courrier à tous les candidats au cours de la première quinzaine de février 2019 afin de les informer de sa décision.

Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront invités à défendre leur projet d'étude fin février 2019 devant un jury franco-tchèque, composé d'enseignants et de chercheurs des deux pays et de représentants de l'Ambassade de France.

Chaque candidat devra exposer son projet **en dix minutes (7 diapositives maximum)** puis répondre aux questions que lui posera le jury.

Les critères principaux d'appréciation d'une candidature sont la qualité scientifique du projet, le sérieux de sa préparation et son intérêt pour l'étudiant. Il est rappelé qu'à travers le programme de bourses du Gouvernement français, l'Ambassade de France à Prague permet à des étudiants tchèques d'acquérir en France des compétences et une expérience qu'ils pourront valoriser à leur retour en République tchèque. Ils deviennent, par ce biais, des acteurs clés des relations entre les deux pays.

Calendrier

1er février 2019	Date de clôture des candidatures
25 février 2019	Jury Sciences Humaines et Sociales
26 février 2019	Jury Sciences Exactes de l'Ingénieur
27 février 2019	Jury Sciences de la Vie et Médecine
28 février 2019	Jury Sciences Economiques et Juridiques
Mi-mars 2019	Résultats

Contact

Il est conseillé aux candidats désirant obtenir des informations plus précises, qui ne figureraient pas dans ce livret, de contacter :

Mathieu Wellhoff – mathieu.wellhoff@ifp.cz
Attaché de coopération scientifique et universitaire

Institut français de Prague
Pôle scientifique et universitaire
Štěpánská 35 - PO BOX 850 - 111 21 PRAHA 1
Telefon: (+420) 221 40 10 24 - Fax: (+420) 221 40 10 54
Internetové stránky: www.ifp.cz a www.france.cz